



*Neuvième séance d'information à l'intention du corps diplomatique
organisée par la Cour pénale internationale*

La Haye, 29 mars 2007

*Document d'information
(informations disponibles au 15 mars 2007)*

*Résumé des activités menées depuis la cinquième session
de l'Assemblée des États parties
tenue du 23 novembre au 1^{er} décembre 2006 à La Haye*

À la fin du mois de janvier, la Chambre préliminaire a confirmé les charges de crimes de guerre pesant sur Thomas Lubanga Dyilo dans le cadre de la situation en République démocratique du Congo. Si la Chambre d'appel confirme cette décision, la Cour devrait ouvrir son premier procès au cours de cette année. Au mois de février, le Procureur avait demandé aux juges de citer deux personnes à comparaître devant la Cour, à savoir, Ahmad Muhammad Harun et Ali Abd-Al-Rahman, pour présomption de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans le cadre de la situation au Soudan. Les mandats d'arrêt délivrés par la Cour dans le cadre de la situation dans le nord de l'Ouganda à l'encontre de cinq membres de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS), notamment de son dirigeant, Joseph Kony, n'ont toujours pas été exécutés. Une de ces cinq personnes a été tuée, les quatre autres sont encore en liberté.

Avec le soutien et la coopération des États, la Cour continuera de progresser dans ses activités judiciaires. Elle a conclu plusieurs accords en matière de réinstallation de témoins et un accord en matière d'exécution des peines. La Cour a également adressé plusieurs demandes précises de coopération dans le cadre des situations dont elle est actuellement saisie. Les États ont pris d'eux-mêmes des mesures pour coopérer avec elle, en adoptant notamment une législation leur permettant de remplir leur obligation de coopération en vertu du chapitre IX du Statut de Rome et en ratifiant l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour afin de permettre à celle-ci de remplir ses fonctions librement sur leur territoire et d'autoriser les victimes et les témoins à s'y déplacer pour se rendre à la Cour.

Les présentations faites lors de la neuvième séance d'information à l'intention du corps diplomatique seront axées sur les formes de coopération nécessaires à la Cour. Le Président, le Procureur et le Greffier donneront des indications complémentaires sur les formes spécifiques de coopération requises et sur les activités menées actuellement pour définir de la manière la plus efficace possible les besoins de la Cour.

I. Présidence

- Décision rendue le 6 mars, portant constitution de la Chambre de première instance I composée de la juge Elizabeth Odio Benito, du juge René Blattmann et du juge Adrian Fulford. L'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo* a été renvoyée devant la nouvelle Chambre de première instance.
- Déplacements effectués dans un certain nombre d'États non parties au Statut, notamment au Chili, au Guatemala, au Japon, en Turquie et en Ukraine.
- Avec le Procureur et le Greffier, séance d'information à l'intention du Comité des représentants permanents de l'Union africaine le 1^{er} mars 2007 à Addis-Abeba.
- Rencontres avec des représentants d'États, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales au siège de la Cour.

Autres activités majeures planifiées

- Poursuite de la coordination pour mettre en œuvre le plan stratégique.

II. Chambres

Les Chambres préliminaires et la Chambre d'appel ont tenu des audiences et rendu des décisions dans le cadre des situations suivantes :

République démocratique du Congo

➤ **Chambre préliminaire**

- **29 janvier 2007** – la Chambre préliminaire a confirmé trois charges de crimes de guerre pesant sur Thomas Lubanga Dyilo, à savoir l'enrôlement et la conscription d'enfants âgés de moins de 15 ans et le fait de les faire participer activement à des hostilités. La Chambre l'a renvoyé en jugement.
- **14 février 2007** – la Chambre a effectué un examen périodique de la décision de refuser la demande de mise en liberté provisoire de Lubanga et a décidé que la Cour devait le maintenir en détention en attendant son procès.
- La Chambre a rendu plusieurs décisions sur des questions de procédure, notamment sur la confidentialité des pièces et la divulgation de documents.

➤ **Chambre d'appel**

- **14 décembre 2006** – la Chambre a rejeté l'appel interjeté par Lubanga pour exception d'incompétence de la Cour.
- **14 décembre 2006** – la Chambre a partiellement annulé deux décisions rendues par la Chambre préliminaire sur la divulgation de déclarations de témoins et de documents, et ordonné un nouvel examen de ces questions.
- **13 février 2007** – la Chambre a rejeté l'appel interjeté par Lubanga contre la décision lui refusant la liberté provisoire.
- La Chambre a rendu de nombreuses décisions sur des questions de procédure, notamment la participation des victimes à la procédure.

Ouganda

➤ **Chambre préliminaire**

- La Chambre a rendu des décisions sur plusieurs questions de procédure, notamment la participation des victimes à la procédure, la divulgation de documents et la tenue de débats à huis clos et *ex parte*.

République centrafricaine

➤ **Chambre préliminaire**

- **30 novembre 2006** – la Chambre a demandé au Procureur de rédiger un rapport sur l'examen préliminaire de la situation en République centrafricaine, qui lui serait présenté, ainsi qu'au Gouvernement de la République centrafricaine, avec une estimation de la date à laquelle l'examen préliminaire serait conclu.

Darfour (Soudan)

➤ **Chambre préliminaire**

- **22 novembre 2006** – la Chambre a rejeté une exception d'irrecevabilité et d'incompétence.
- La Chambre a rendu plusieurs décisions sur des questions de procédure, notamment les demandes d'autorisation d'interjeter appel, les demandes d'autorisation de déposer des documents et de tenir des audiences *ex parte*.

Voir le site Internet de la Cour, <http://www.icc-cpi.int/>, pour consulter les décisions, les ordonnances et obtenir de plus amples informations sur les audiences, y compris le calendrier des audiences à venir.

Enquête relative à l'Ouganda

- Réponse le 8 décembre à une demande d'information de la Chambre préliminaire II pour information additionnelle sur le statut de l'exécution des mandats d'arrêt.
- Eléments de preuve préparés pour veiller à ce qu'ils soient prêts pour l'audience de confirmation des charges.
- Participation à deux missions de sensibilisation organisées par le Greffe, avec l'aide d'organisations partenaires.
- Rencontre avec M. Chissano, ex-Président du Mozambique et actuel Envoyé spécial des Nations Unies pour les régions touchées par l'Armée de résistance du Seigneur.
- A continué à mobiliser les efforts pour soutenir l'Etat territorial dans l'arrestation des commandants de l'Armée de résistance du Seigneur restants.

Enquête relative au Darfour

- Le 14 décembre 2006, un rapport sur l'état d'avancement de l'enquête relative à la situation au Darfour a été présenté au Conseil de sécurité conformément à la résolution 1593.
- Poursuite de l'enquête sur la situation au Darfour (Soudan) : plus de 70 missions ont été menées au cours de l'enquête dans 17 pays ; déclarations recueillies émanant de plus de 100 témoins, dont nombre d'entre elles venant de victimes, ont été entendus et leurs déclarations recueillies ; et des milliers de documents ont été collectés.
- En janvier et février 2007, le Bureau du Procureur a mené sa cinquième mission au Soudan.
- Le 27 février 2007, une requête a été déposée auprès de la Chambre préliminaire I afin que celle-ci délivre des citations à comparaître à Ahmad Muhammad Harun et à Ali Kushayb concernant 51 chefs d'accusation pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.
- Séance d'information aux pays de la région, à l'Union africaine et à la Ligue arabe, et rencontre avec le Ministre des affaires étrangères du Ghana, ainsi qu'avec le Président de l'Union africaine et le Secrétaire général de la Ligue arabe.
- Adoption de mesures pour résoudre les préoccupations en matière de sécurité liées à la présence de la CPI sur le terrain.
- A continué à évaluer la situation des témoins en matière de sécurité en collaboration avec le Greffe.
- Poursuite de l'élaboration d'une stratégie d'information et de sensibilisation au Darfour, en collaboration avec le Greffe.

Enquête relative à la République démocratique du Congo

- Fin de l'enquête sur la première affaire contre Thomas Lubanga Dyilo pour avoir procédé à l'enrôlement et à la conscription d'enfants âgés de moins de 15 ans et les avoir fait participer activement à des hostilités.
- Du 9 au 28 novembre 2006, participation à la toute première audience de confirmation des charges de la CPI, qui a abouti le 29 janvier 2007 à la confirmation desdites charges par la Chambre préliminaire I.

- Le 5 février 2007, demande présentée à la Chambre préliminaire I en vue d'obtenir l'autorisation d'interjeter appel contre un point de sa décision de confirmation des charges.
- Poursuite de la préparation du procès de Thomas Lubanga Dyilo.
- Poursuite de l'enquête sur une deuxième affaire portant sur des crimes qui auraient été commis par un autre groupe armé en Ituri.
- Poursuite du processus de sélection d'une troisième affaire sur laquelle une enquête pourrait être menée en RDC.

Analyse

- Poursuite de l'analyse de cinq situations, notamment en République centrafricaine et en Côte d'Ivoire.
- Le Bureau du Procureur a réitéré sa demande tendant à ce qu'une mission d'évaluation soit organisée en Côte d'Ivoire, mais les autorités ivoiriennes n'y ont pas encore répondu.
- Remaniement des documents de politique générale du Bureau du Procureur relatifs au choix et au seuil de gravité des affaires et des situations ainsi qu'aux intérêts de la justice.
- Réception et analyse de 120 communications en application de l'article 15 entre le 1^{er} décembre et le 15 mars.

Coopération

- Présentation d'environ 20 demandes de coopération à des États et à des organisations internationales.
- A conduit des négociations continues avec plusieurs sources susceptibles de fournir des informations, en vue de conclure de nouveaux arrangements en matière de coopération.
- Poursuite du traitement de toutes les questions touchant à la divulgation au sens de l'article 54-3-e et liaison à cet effet avec les sources susceptibles de fournir des informations.

Autres activités

- Séance d'information à l'intention des Amis de la CPI, le 15 décembre 2006 et le 5 mars 2007 à New York et le 9 mars 2007 à La Haye.
- Séance d'information à l'intention du Comité des représentants permanents de l'Union africaine le 1^{er} mars 2007 à Addis-Abeba.
- Séance d'information à l'intention du Cojur le 1^{er} mars 2007 à Bruxelles.
- Rencontre avec des représentants d'États, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales au siège de la Cour.
- Organisation d'une table ronde devant se tenir les 28 et 29 mars entre les ONG et le Bureau du Procureur.

Contributions au 15 mars 2007

- Contributions reçues : 47,18 % du total pour 2007 (88 871 800 euros)
- Contributions reçues : 94,50 % du total pour 2006 (80 417 200 euros)
- Contributions reçues : 94,84 % du total du budget pour 2005 (66 891 200 euros)
- Contributions dues au titre de l'exercice 2002-2003 et 2004 : 0,01 % et 0,04 % respectivement

Ressources humaines au 1^{er} mars 2007

Nombre de fonctionnaires occupant des postes permanents : 464 (46,34 % de femmes et 53,66 % d'hommes)

Répartition géographique :

- 17,59 % pour le groupe des États d'Afrique (objectif : 13,09 %)
- 5,53 % pour le groupe des États d'Asie (objectif : 7,69 %)
- 8,04 % pour le groupe des États d'Europe orientale (objectif : 7,32 %)
- 11,06 % pour le groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (objectif : 14,15 %)
- 57,79 % pour le groupe des États d'Europe occidentale et des autres pays (objectif : 57,74 %)

Nombre de candidatures reçues en 2006 : 13 656 – et en 2007 (au 1^{er} mars) : 2 555

1. Direction des services administratifs communs

- Tenue de la première audience de confirmation de charges intégralement gérée par voie électronique.
- Fourniture d'un accès à distance offrant notamment la possibilité de transmettre des documents et des informations au conseil de la Défense.
- Signature du Mémoire d'accord avec l'ONU (DOMP), qui a permis d'accomplir d'importants progrès dans la communication avec les bureaux extérieurs via le centre de communications par satellite de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (BSLB).
- Participation à un groupe de travail sous la direction de l'ONU sur les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et SAP, afin de préparer l'intégration de nouvelles normes comptables au sein de la Cour.
- Réduction coordonnée du nombre de fonctionnaires de la Cour présents sur le terrain au Tchad (Abeche) et en RDC (Kinshasa), en raison des risques importants pour la sécurité qui y prévalent.
- Mise en place d'un système d'évacuation médicale d'urgence pour les fonctionnaires travaillant sur le terrain.
- Poursuite des négociations avec l'État hôte sur la question des espaces de bureau supplémentaires. Selon les prévisions actuelles, la Cour manquera de bureaux à partir d'avril 2007. Cette prévision tient compte de l'utilisation, depuis janvier dernier, d'un 3^{ème} étage des actuels locaux provisoires (le bâtiment de « Hoftoren »).
- Mise en place des procédures opérationnelles initiales concernant la coopération avec le Tribunal spécial pour la Sierra Leone.

2. Direction du service de la Cour

- La mise en œuvre des recommandations formulées par le CICR après sa seconde visite du quartier pénitentiaire de la CPI (19 et 20 septembre 2006) est en cours.
- Des visites pour la famille des détenus au complexe pénitentiaire de Scheveningen ont été organisées.

- Le premier bulletin de terminologie en 7 langues (acholi, anglais, arabe, espagnol, français, russe et swahili) portant sur les noms de pays et les acronymes en rapport avec la République démocratique du Congo a été publié.
 - 729 documents (tant les originaux que leur traduction), 3 498 pages de transcriptions (français et anglais) et 115 éléments de preuve présentés devant la Cour ont été enregistrés.
 - Les demandes adressées à la Cour concernant la protection de témoins ont connu une augmentation de 600 %.
- 3. Direction des victimes et des conseils**
- La liste des conseils susceptibles d'être désignés pour représenter des accusés et des victimes compte 198 conseils à ce jour.
 - Aide à l'équipe de la Défense de Thomas Lubanga Dyilo, et à ce dernier en ce qui concerne la désignation d'un nouveau conseil.
 - Aide aux conseils ad hoc désignés pour représenter et protéger les intérêts généraux de la Défense dans le cadre des situations au Darfour (Me Hadi Shalluf) et en Ouganda (Me Michelyne St-Laurent).
 - La première décision relative à l'aide judiciaire aux frais de la Cour pour un représentant légal d'une victime, aux fins de participation à l'audience de confirmation des charges dans l'affaire Lubanga, a été rendue.
 - Fourniture d'un soutien, d'une assistance et d'informations à l'intention des représentants légaux des victimes au cours de l'audience de confirmation des charges, consistant notamment à veiller à l'installation du matériel et des applications du prétoire électronique utilisés pendant les audiences et à former les utilisateurs.
 - 155 demandes de participation à la procédure émanant de victimes dans le cadre des situations (depuis novembre 2006) ont été reçues et traitées.
- 3. Section de l'information et de la documentation**
- Les 12^{ème} et 13^{ème} numéros de la *Lettre de la CPI* ont été publiés et distribués.
 - Le site Internet a accueilli 630 847 visiteurs, (progression de 22,22 % par rapport à la même période l'année dernière) et, 1 922 visiteurs ont suivi les séances d'information ayant eu lieu au siège de la Cour (augmentation de 4,4 %).
 - Réorganisation de la Section – création de l'Unité de la sensibilisation.
- 4. Cabinet du Greffier**
- Organisation d'un atelier consacré au plan stratégique, auquel ont participé, au cours de 15 séances, plus de 300 membres du personnel.
 - Définition d'un cahier des charges (besoins des fonctionnaires de la Cour concernant les locaux permanents).
 - Missions du Greffier sur le terrain en Ouganda (du 26 au 28 février 2007) et en RDC (du 6 au 13 mars 2007).
 - *Activités à venir* : réunion d'experts sur la question des locaux permanents du 28 au 30 mars 2007.
- 5. Bureau du conseil public pour les victimes**
- Mise en place d'une base de données juridique et d'une bibliothèque contenant 300 documents à l'intention du personnel et des représentants légaux.
 - Fourniture de 30 avis juridiques et travaux de recherche juridique à l'intention des représentants légaux dans le cadre de la situation en RDC, de l'affaire *Lubanga*, notamment l'audience de confirmation des charges, et de la situation au Darfour (Soudan).
 - À la suite de la décision du juge unique de la Chambre préliminaire II, rendue le 1^{er} février 2007, le Bureau fournit une aide judiciaire aux 49 personnes ayant demandé à participer à la procédure dans le cadre de la situation en Ouganda et de l'affaire *Le Procureur c. Kony et autres*.

6. Bureau du conseil public pour la Défense

- M. Xavier-Jean Keïta a pris ses fonctions de conseil principal en janvier 2007.
- Le Bureau a fourni une aide au conseil de la Défense dans trois situations et deux affaires.

Mise à Jour sur Activités de Sensibilisation

République démocratique du Congo

Publication de l'audience de confirmation des charges dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo* :

- Des communiqués de presse et des informations générales ont été publiés dans les principaux journaux de Kinshasa les 8 et 9 novembre 2006.
- 4 journalistes congolais invités par la Cour ont couvert l'audience de confirmation des charges depuis La Haye.
- Des représentants de la Cour ont donné des interviews à plusieurs radios de Bunia et Kinshasa.
- La station de télévision nationale congolaise RTNC a diffusé, en utilisant les moyens de retransmission par satellite de la Cour, les moments importants de l'audience publique, notamment les déclarations liminaires, les déclarations de témoins et les déclarations finales.

Les ateliers de sensibilisation et les réunions d'information dont la liste figure ci-après ont réuni 958 personnes et des experts de la Section de l'information et de la documentation, de la Section de la participation des victimes et des réparations et du Bureau du Procureur ont pris part à ces activités.

- Atelier de formation pour 30 représentants du Bureau du Procureur général, des responsables religieux et des ONG, organisé par la Conférence mondiale des religions et le Conseil interreligieux du Congo le 25 janvier 2007 à Kinshasa.
- Un atelier de sensibilisation organisé par la CPI pour 57 représentants d'ONG de défense des droits de l'homme et 32 Chefs coutumiers, le 26 janvier à Bunia (Ituri).
- Des réunions d'information organisées par la CPI pour 40 représentants d'ONG et des journalistes à la suite de la décision de la Chambre préliminaire I relative à la confirmation des charges dans le cadre de l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*.
- Participation à une réunion d'information, organisée par l'ASAPI et la CONADER le 30 janvier 2007 à Bunia (Ituri), à laquelle 55 enfants démobilisés ont également assisté.
- Une réunion d'information organisée par la CPI le 31 janvier 2007 à Bunia (Ituri) pour 47 étudiants et enseignants.
- Participation à des réunions d'information avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme le 6 et le 16 février 2007 à Kinshasa.
- Une réunion d'information organisée par la CPI a réuni 300 étudiants et professeurs de l'Université protestante du Congo le 8 février 2007 à Kinshasa.
- Le Greffier a tenu une réunion d'information à laquelle ont participé des responsables religieux, des ONG, des organisations humanitaires nationales et internationales et des autorités judiciaires locales les 8 et 9 mars 2007 à Bunia (Ituri).
- Le Greffier et le procureur adjoint ont participé à un événement public destiné à plus de 300 personnes et organisé par *Interactive Radio for Justice* le 9 mars 2007 à Bunia.
- Participation de représentants de la CPI à 4 émissions de radio diffusées par Radio Okapi le 29 janvier, 14 et 19 février et 8 mars 2007 et à 2 émissions de radio interactives (Lingala) le 16 et le 26 février 2007.

Ouganda

Des experts de la Section de l'information et de la documentation, de la Section de la participation des victimes et des réparations et du Bureau du Procureur ont pris part aux ateliers de sensibilisation dont la liste figure ci-après. 231 personnes y ont participé.

- Participation à un atelier de formation organisé par les Volontaires des Nations Unies (VNU) pour 38 fonctionnaires du bureau des droits de l'homme du district de Mukono le 7 décembre 2006 à Mukono.
- Un atelier pour 72 chefs de clan teso, le 6 février 2007 à Soroti.
- Un atelier pour 45 représentants d'organisations communautaires d'Amuria, de Katakwi et de Soroti, le 7 février 2007.
- Un atelier pour 29 représentants d'organisations communautaires sociales d'Amuru et de Gulu, le 21 février 2007.
- Un atelier pour 47 représentants d'organisations communautaires sociales des districts d'Apac, de Lira et d'Oyam, le 23 février 2007.
- Un séminaire de formation organisé par le *Balkan Investigative Report Network Experts* pour 38 journalistes, du 12 au 16 mars 2007 à Kampala.

Darfour

- Information utile, disponible sur le site Internet de la CPI, partiellement traduite en arabe.
- Retransmission par satellite de la conférence de presse donnée par le Procureur, retransmission vidéo en direct et distribution du matériel utile, organisés le 27 février dans le cadre de la requête du Procureur - Darfour/Soudan.
- *Activités à venir* : le recrutement du personnel de sensibilisation sur le terrain pour la situation au Darfour commencera en avril 2007.

Récentes ratifications de l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour : Argentine et Ukraine.

I. *Sixième session de l'Assemblée des États parties*

- Les invitations pour la sixième session et la reprise de la sixième session de l'Assemblée des États parties ont été envoyées à tous les États en mars 2007¹. La sixième session aura lieu du 30 novembre au 14 décembre 2007 au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Les dates précises de la reprise de la sixième session, qui devrait avoir lieu au cours du premier semestre 2008 à New York, seront communiquées ultérieurement.
- Le 9 mars 2007, le Bureau a convenu d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de la sixième session un point intitulé « Débat général » et d'inviter les ministres concernés des États parties à participer à ce débat. Le Bureau a également convenu d'examiner, au cours de cette sixième session, la question de l'élection du Président de l'Assemblée des États parties pour les septième, huitième et neuvième sessions de l'Assemblée.

II. *Reprise de la cinquième session de l'Assemblée des États parties*

- Au cours de la reprise de la cinquième session, qui a eu lieu du 29 janvier au 1^{er} février 2007 au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, l'Assemblée a élu M. Bulgaa Altangerel (Mongolie) pour pourvoir le cinquième siège du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes.
- L'Assemblée a adopté la résolution ICC-ASP/5/Res.5 portant modification des modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges dans l'éventualité où un siège deviendrait vacant.

S'agissant du siège devenu vacant à la suite de la démission de Mme la juge Maureen Harding Clark (Irlande), l'Assemblée a décidé d'organiser l'élection au cours de sa sixième session. Elle a par ailleurs décidé que la période de présentation des candidatures courrait du 1^{er} juin au 24 août².

- En outre, l'Assemblée a adopté la résolution ICC-ASP/5/Res.6, qui modifie le règlement concernant le régime des pensions des juges (ICC-ASP/5/Res.3).

Le Groupe de travail spécial sur le crime d'agression s'est concentré sur la définition du crime d'agression et les conditions de l'exercice de la compétence de la Cour.

- La quatrième réunion intersessions du Groupe de travail spécial sur le crime d'agression se déroulera du 11 au 14 juin 2007 au *Liechtenstein Institute on Self Determination*, à la *Woodrow Wilson School* de l'Université de Princeton, au New Jersey³⁴.

¹ Note verbale ICC-ASP/S/6/03 du 6 mars 2007.

² Note verbale ICC-ASP/S/6/05 du 12 mars 2007.

³ Note verbale ICC-ASP/S/6/04 du 6 mars 2007.

⁴ Les documents officiels de l'Assemblée des États parties et les décisions du Bureau peuvent être consultés sur le site Internet de la Cour (www.icc-cpi.int), sous la rubrique « Assemblée des États parties ».

III. Bureau de l'Assemblée des États parties

- Le Bureau a désigné les facilitateurs suivants pour ses groupes de travail :

Groupe de travail de La Haye

- Processus de planification stratégique : Mme Michèle Dubrocard (France)
- Répartition géographique équitable et parité hommes-femmes dans le cadre du recrutement : Mme l'Ambassadrice Mirjam Blaak (Ouganda)
- Locaux permanents : M. Masud Husain (Canada)
- Projet de budget-programme : M. l'Ambassadeur Hans Magnusson (Suède)
- Coopération (La Haye) : Mme l'Ambassadrice Kirsten Biering (Danemark)

Groupe de travail de New York

- Coopération (New York) : Mme Brechje Schwachöfer (Pays-Bas)
- Plan d'action de l'Assemblée pour parvenir à l'universalité et à la pleine mise en œuvre du Statut de Rome : M. Alejandro Alday (Mexique)

- En outre, le Bureau a nommé par consensus M. Renan Villacis (Équateur) au poste de Directeur du Secrétariat de l'Assemblée des États parties.
- Le 9 mars 2007, le Bureau a approuvé la nomination de M. Marko Rakovec (Slovénie) au poste de facilitateur pour la question des arriérés de contributions⁵.

IV. Groupe de travail de La Haye

- Le Groupe de travail convoquera une réunion d'experts sur la question des locaux permanents du 28 au 30 mars 2007. Les documents d'information ont été envoyés par courriel aux États parties le 9 mars 2007.
- Immédiatement après la neuvième séance d'information à l'intention du corps diplomatique organisée par la Cour le jeudi 29 mars 2007 de 16 h 30 à 18 heures, le Groupe de travail de La Haye convoquera une séance d'information destinée aux ambassades basées à Bruxelles. L'objectif est de fournir aux ambassades intéressées des informations sur le programme de travail pour 2007 et sur les questions que le Groupe de travail étudie actuellement.

V. Comité du budget et des finances

- La période de présentation des candidatures pour l'élection de six membres du Comité, qui doit avoir lieu au cours de la sixième session de l'Assemblée, courra du 1^{er} juin au 24 août 2007⁶.

⁵ Ibid.

⁶ Note verbale ICC-ASP/S/6/06 du 12 mars 2007.